

Ordre des CPA du Québec
FRAIS ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

	Frais	Remboursement
Frais d'ouverture de dossier	50 \$ + taxes	Ces frais sont remboursables à 100 % si la demande n'a pas été traitée. Sinon, aucun remboursement n'est effectué.
Frais d'analyse, d'attestation et de mise à jour du dossier	50 \$ + taxes	
Frais pour demande par arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM) et par réciprocité	485 \$ + taxes	
Analyse des équivalences de formation	150 \$ + taxes	
Reconnaissance des acquis professionnels	600 \$ + taxes	
Frais de traitement accéléré	50 \$ + taxes	

Définitions

- **Analyse** : identifier, comparer, interpréter, extraire, vérifier les informations contenues dans un document afin d'établir une équivalence.
- **Frais** : coûts, dépenses, débours occasionnés par l'analyse, l'attestation, la mise à jour ou le traitement lié à votre demande.
- **Mise à jour** : actualiser, assurer la conformité, adapter en tenant compte des informations ou des données les plus récentes.
- **Traitement accéléré** : un délai d'analyse du dossier de 7 jours ouvrables.